

Les bandes jaunes devront attendre

Par Lucas Philippoz

TOLOCHENAZ | SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Plusieurs citoyens demandent qu'un passage piéton soit ajouté au Molliau pour accéder à l'arrêt de bus du même nom. Or la décision revient au Canton, qui ne la juge pas réalisable.

Le rugissement des poids lourds et des voitures entrecoupe les paroles de Martine Blauth. «Et il y en a encore plus aux heures de pointe!», souligne la conseillère communale. À Tolochenaz, elle est la dernière en date à avoir mis sur la table le «dossier» du passage piéton, le 27 février lors de la séance de l'organe délibérant.

Il se trouve en fait que le zèbre en question n'existe pas. Mais à plusieurs reprises et depuis 2018 au minimum, des habitants et des élus ont demandé à ce qu'un passage piéton soit créé sur la route de Molliau, à hauteur du concessionnaire automobile. Ce qui permettrait selon eux aux pendulaires qui descendent depuis le centre du village d'atteindre en



Pour Martine Blauth, l'accès à l'arrêt «Tolochenaz, Molliau» direction Morges (en arrière-plan) est particulièrement risqué. Philippoz

toute sécurité l'arrêt «Tolochenaz, Molliau», situé sur le chemin du Saux, où font halte les bus circulant en direction de Morges.

À ce jour, que ce soit sur le chemin du Saux ou la route de Molliau, les piétons doivent forcément traverser au moins un tronçon sans aucune infrastructure dédiée. «C'est très dangereux au vu de la densité du trafic», affirme Martine Blauth.

«Nous avons fait une demande en ce sens en 2018, mais le Canton

a estimé que les critères n'étaient pas remplis», rappelle Olivier Jeanneret, municipal en charge de la sécurité publique notamment.

Visibilité faible

Contactée, la Direction générale de la mobilité et des routes explique en premier lieu que «la visibilité sur la zone d'attente des piétons depuis le débouché du chemin du Saux sur la route de Molliau est insuffisante. Ainsi, un véhicule circulant à une allure normale

Le quartier va changer

«Nous ne sommes pas contre l'installation d'un passage piéton à cet endroit», souligne Olivier Jeanneret au nom de la Municipalité. À titre personnel, il estime que la situation est «problématique». «Si cela ne tenait qu'à moi, j'irais peindre ces bandes jaunes moi-même!», a-t-il lancé au Conseil communal. Or En Molliau fait l'objet d'un Plan d'affectation en cours d'étude préalable par le Canton. La Municipalité aimerait transformer la zone d'activités en un quartier animé, avec notamment une offre développée en services. Les travaux seront aussi l'occasion de repenser la mobilité dans ces rues.

n'aurait pas le temps de freiner si un piéton traversait à cet endroit.»

Elle estime en outre que «l'arrêt de bus doit être déplacé, là aussi pour que les véhicules circulant à une allure normale sur la route de Molliau aient le temps de freiner si un piéton venait à traverser lorsqu'un bus est à l'arrêt.» Enfin, «une étude lumineuse [...] doit être menée afin d'assurer que l'éclairage du [potentiel] passage pour piétons est conforme.»

Motion en vue

Le sujet a déjà été évoqué à maintes reprises lors des séances du Conseil communal depuis août 2021. À chaque fois, l'Exécutif a répété les explications du Canton, soulignant qu'il n'y avait pas de solution miracle à la situation. De plus, Olivier Jeanneret rappelle que toute la zone d'activités du Molliau est vouée à évoluer dans les années à venir (*lire encadré*).

Martine Blauth précise qu'elle n'en veut pas à sa Municipalité. Mais elle estime que depuis les changements d'horaires de l'été dernier, la ligne 702 est beaucoup plus fréquentée – et avec elle l'arrêt de bus concerné. Il vaudrait donc la peine, selon elle, de réitérer l'analyse de fréquentation des lieux. L'élue prépare une motion qu'elle compte présenter à la prochaine séance du Conseil, fin juin.

Le Canton répond d'emblée que «la création d'un passage pourrait être réétudiée, pour autant que les conditions précitées soient respectées.»

Hortithérapie et jardins à thèmes



Les espaces modulables permettront de proposer des formations axées biodiversité. Hangartner

LAVIGNY

L'enseigne Ecorecycling SA dédiera une partie de ses nouveaux locaux pour des ateliers tout public touchant à la durabilité.

Le producteur de compost et biogaz souhaite agrandir ses locaux sur le territoire de la commune de Lavigny. L'enseigne spécialisée dans la valorisation de matière organique envisage de construire un bâtiment supplémentaire bordant la route du Vignoble pour sa branche d'activité «Taïga, Inspiration Nature».

Le projet a pour ambition de créer une vitrine de l'entreprise destinée aux particuliers désirant

apprendre davantage sur des thèmes relatifs à l'écologie. Au programme, des formations tout public touchant à différents sujets de durabilité tels que la permaculture, la biodiversité dans les espaces verts et l'hortithérapie: «Nous développons par exemple des jardins sensoriels pensés notamment pour les personnes en situation de handicap. Nous avons déjà réalisé un premier aménagement pour L'Espérance à Etoy», précise Sarah Germanier, sous-directrice de la société.

Communes vertes

La construction sera arbitrée par trois types de toitures végétalisées arborant des plantes en tout genre: «L'objectif est de présenter aux particuliers ce qu'il est possible de réaliser, tout en intégrant

l'environnement naturel chez soi», indique la fondatrice de Taïga.

À terme, le département souhaite suivre les petites et moyennes communes du district dans leur transition écologique: «Le but est de les accompagner le plus tôt possible dans le processus afin de pérenniser leur engagement», spécifie Sarah Germanier.

La société propose des cartographies du patrimoine arboré du territoire régional et un plan d'action adapté pour résoudre des problèmes tels que les îlots de chaleur, souvent présents en centre-ville: «Il est indispensable d'intégrer les citoyens au travers de démarches participatives, lors desquelles ils sont amenés à réfléchir à l'aménagement des espaces publics.» F.C.

BRÈVES RÉGIONS

Des travaux routiers

LONAY | Des travaux ont débuté le lundi 13 mars aux routes des Pressoirs et de la Chérard. Ils se réaliseront par phase en commençant par le tronçon qui démarre au carrefour situé au bas de la route des Pressoirs jusqu'au chemin des Vignes. Ledit tronçon sera utilisable à sens unique en direction de l'église. Les accès aux commerces seront maintenus tout au long des travaux. Par ailleurs, les places de parc situées le long de la place de jeux des Pressoirs, à proximité de la passerelle d'accès à la gare CFF, ne sont plus accessibles et ce pour toute la durée des travaux.

Démission à l'Exécutif

DENGES | Didier Gallay, municipal en charge notamment de l'environnement et des bâtiments communaux, a présenté sa démission de l'Exécutif dengereux. Il s'arrêtera fin juin. Les raisons invoquées sont une charge de travail trop importante et l'envie de profiter de sa retraite. Les candidatures sont à déposer au greffe municipal d'ici le 8 mai. L'élection complémentaire est quant à elle prévue le 18 juin.

Les tireurs s'unissent

RÉGION

Plusieurs personnalités du district ont été élues au sein de la nouvelle Association vaudoise de tir sportif.

C'est un nouveau chapitre qui s'écrit après presque 200 ans d'activités pour celle qu'on appelait la Société vaudoise des carabiniers. Lors de sa dernière assemblée générale, celle-ci a en effet uni sa destinée avec la Société vaudoise des tireurs sportifs pour ne faire plus qu'une seule entité sur le plan cantonal. «Cela faisait plusieurs années que nous préparions ce rapprochement et même s'il y a une part émotionnelle, les votes se sont bien passés puisque les changements ont été acceptés à l'unanimité moins quelques rares abstentions», explique Catherine Pilet, confirmée à la tête de la désormais Association vaudoise

de tir sportif. «Ce changement est dans l'ordre des choses et permet d'avoir tous les profils dans une structure unique», précise Jean-François Hermann, de Morges, propulsé à la vice-présidence.

200 ans en vue

Jusqu'ici, les fines gâchettes à 300 mètres, qu'ils soient compétiteurs, populaires ou liés aux obligations militaires étaient d'un côté, le petit calibre de l'autre. «Avec un comité réuni, nous serons plus forts pour faire vivre tous les secteurs et éviter que l'un d'eux ne s'essouffle», estime Catherine Pilet.

Il convient encore de préciser qu'en 2025, l'association célébrera ses 200 ans, avec notamment l'organisation d'un tir fédéral pour les jeunes, dans le Chablais, en collaboration avec le Valais. Enfin, en plus de Jean-François Hermann, Louis-Claude Pittet (St-Prex) et Luc Giezendanner (Lonay) ont été élus au sein du comité qui planche aussi sur un nouveau drapeau. C. Jot.



Le nouveau comité de l'Association vaudoise de tir sportif avec plusieurs visages bien connus dans le district. DR